

> [Analyses et témoignages](#) > [Afrique](#) > Pétition pour le retrait des Etats africains de la CPI

Pétition pour le retrait des Etats africains de la CPI

MOUVEMENT DES AFRICAIN-FRANÇAIS

envoyer par mail | 9

22 juin 2013

Article en PDF: 

Créée officiellement le 1er juillet 2002 sous l'impulsion de l'ONU, après la ratification par suffisamment d'Etats du Statut de Rome adopté le 17 juillet 1998, la Cour Pénale Internationale (CPI) est une juridiction internationale permanente et universelle ayant pour objectif louable de réduire l'impunité des individus et non des Etats responsables de génocide, de crime contre l'humanité, de crime de guerre et de crime d'agression, et de promouvoir ainsi par la prévention, la dissuasion et la répression le respect universel des droits de l'homme, notamment par les dirigeants politiques.



Sur les 193 Etats membres de l'ONU, la CPI compte actuellement 122 Etats membres, c'est-à-dire 122 Etats ayant à la fois signé et ratifié le Statut de Rome, et répartis au CPI par groupes d'Etats. Le groupe de loin le plus important est celui des Etats d'Afrique, fort de 34 Etats membres sur les 54 constituant l'Union Africaine, suivi du groupe de 27 Etats d'Amérique Latine et des Caraïbes, du groupe de 25 Etats d'Europe Occidentale et autres Etats occidentaux, du groupe de 18 Etats d'Europe de l'Est, et enfin du groupe de 18 Etats d'Asie et du Pacifique.

Cependant, compte tenu des nobles objectifs affichés de la CPI, il est curieux que les Etats-Unis d'Amérique, qui se veulent le champion mondial de la défense des droits de l'homme aient refusé jusqu'à ce jour de ratifier le Statut de Rome qu'ils ont pourtant accepté de signer, tout comme l'ont fait la Russie et Israël qui n'ont pas la même prétention de démocratie et de donneur de leçons de droits de l'homme. Il n'est pas étonnant que la plupart des pays asiatiques, en particulier arabes, en commençant par la Chine et l'Inde, qui comme la Russie n'ont pas la même prétention évoquée, se soient abstenus jusqu'à ce jour de signer le Statut de Rome, en invoquant essentiellement la raison de la souveraineté de leurs Etats, et son corollaire la non ingérence étrangère politique, humanitaire et surtout occidentale dans leurs affaires intérieures.

Compte tenu des nobles objectifs affichés de la CPI, le plus curieux, c'est que parmi la trentaine de personnes inculpées par la CPI depuis sa création jusqu'à ce jour, dont une petite dizaine sont actuellement détenus à la CPI, il n'y a que des Africains, alors qu'en plus des deux dernières guerres mondiales, les guerres récentes en Irak, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et en Libye confirment l'accusation portée contre l'Europe par Aimée Césaire dans son « Discours sur le colonialisme » et que nous pouvons actualiser en disant que « l'Occident est comptable devant la communauté humaine du plus grand tas de cadavres de l'histoire ».

C'est ce constat de curiosité, d'incompréhension et d'indignation qu'a déjà formulé le 29 juin 2012 Jean Ping, alors président de la Commission de l'Union Africaine, lors du 17^e Sommet des chefs d'Etat de l'UA à Malabo, en Guinée Equatoriale en déclarant : « On a l'impression que la Cour Pénale Internationale ne vise que les Africains. Cela signifie-t-il que rien ne se passe par exemple au Pakistan, en Afghanistan, à Gaza, en Tchétchénie ? Ce n'est pas seulement en Afrique qu'il y a des problèmes. Alors pourquoi n'y a-t-il que des Africains qui sont jugés par cette Cour ? ».

C'est ce même constat qu'à l'unanimité les Chefs d'Etat et de gouvernement africains ont tenu à exprimer le 27 mai 2013 à l'issue du sommet du 50^e anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine, par la déclaration suivante de leur porte-parole, le Président en exercice de l'Union Africaine et Premier Ministre de l'Ethiopie, Hailemariam Desalegn : « Lors de la création de la CPI, l'objectif était d'éviter toutes sortes d'impunités, mais désormais le processus a dégénéré en une sorte de chasse raciale que nous n'acceptons pas. (...). Je pense donc que la CPI doit bien voir qu'elle ne devrait pas pourchasser (que) des Africains, (...). 99% des inculpés de la CPI sont Africains, cela montre donc que quelque chose est biaisé au sein du système de la CPI et nous contestons cela ».

Quant à nous, nous estimons que cette situation présente de la CPI est d'autant plus inacceptable qu'en plus du mépris de la souveraineté des Etats africains à la faveur de l'ingérence politique et humanitaire occidentale dans les affaires intérieures africaines qu'ont

déjà refusé les Etats asiatiques, il s'agit là d'une humiliation supplémentaire des Africains à la face du monde, qui réveille en eux le traumatisme de la déportation de leurs ancêtres dans les « camps d'extermination » de l'esclavage tant occidental qu'oriental par des « trafiquants d'êtres humains », dont des descendants s'érigent de nouveaux de nos jours en bourreaux des Africains.

Au nom de la dignité et du bien-être des Africains qu'ils ont la charge sacrée de cultiver et de défendre, nous demandons donc aux Chefs d'Etat et de gouvernement africains de tenir compte de la position des Etats-Unis d'Amérique, de la Russie, de la Chine, et de l'Inde pour retirer sans tarder leurs Etats de la CPI.

Au nom de l'exigence éthique authentiquement africaine et multimillénaire de la Maât, c'est-à-dire « le Bien, la Vérité, la Justice, l'Harmonie, etc. », pour atteindre le plus tôt possible en Afrique le noble objectif de la CPI concernant l'impunité des crimes de génocide, crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des crimes d'agression tout en préservant la dignité des Africains aux yeux du monde, nous leur demandons également de concrétiser dans les meilleurs délais le projet de la « Cour Pénale Africaine » appuyée par la future « la Force de Réaction Rapide » dans l'attente de la future « Force Africaine en Attente », en complément de la « Cour de Justice Africaine » et de la « Cour Africaine des Droits Humains et des Peuples », qui constitueront ainsi les bases historiques des institutions juridiques des futurs « Etats-Unis d'Afrique ».

Nous vous en remercions.

Fait à Pantin, le 3 juin 2012

SIGNEZ LA PETITION (en bas de l'article)

Source : africain-francais.org

[Afrique](#) - [CPI](#) - [Impérialisme](#) - [Union Africaine](#)

[Haut de la page](#) - [Accueil](#)

Copyright © 2009 Investig'Action. Tous droits réservés Qui sommes-nous ? | [Agenda](#) | [Faire un don](#) | [Nous écrire](#) | [Organiser un débat](#) | [Participer](#) | [Liens](#) |

.....
Graphisme et Développement : Platanas studio